



LE DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL CATEGORIES U12 - U13



Présente

Phase 1: Le Défi-jonglage

Saison 2026 / 2027

Si une équipe ne veut pas faire le défi, l'équipe adverse effectue le test et l'éducateur note les performances sur la feuille de défi.

L'éducateur de l'équipe qui a effectué le test inscrit dans l'onglet "Observations d'après match" les raisons pour lesquelles le défi n'a pas été effectué.



**JONGLAGES DE LA
TÊTE INTERDITS**



FINALITE DE L'OPERATION

- Réinstaurer de façon régulière le travail de jonglerie auprès de la catégorie des U12 - U13, dans la continuité du travail effectué en U11.
- Améliorer le niveau des joueurs (développement de la coordination spécifique et des habiletés techniques).
- Apporter un esprit compétitif pour favoriser la participation des clubs sur toutes les phases de la saison.

IMPORTANT

- **Opération effectuée en parallèle du critérium U13**
 - **Le « Défi Jonglage » s'effectue avant le début de chaque match (état de fraîcheur des joueurs)**

OBJECTIFS ET DEROULEMENT

REGLES

Départ du ballon au sol **obligatoire** pour les jonglages « pieds »

- * 2 manches par défi ⇒ Chaque manche = 1 thème technique
- * 2 essais par thème
- * Aucune surface de rattrapage autorisée

OBJECTIFS ET DEROULEMENT

Critérium Départemental D1 / D2 / D3	
Phase 1A (Brassage) : Journées 1 à 3 – poules de 6 Journées 1 à 4 – poules de 8	Thème 1 : 40 pieds libres Thème 2 : 30 pied fort
Phase 1B (Brassage) : Journées 4 et 5 – poules de 6 Journées 5 à 7 – poules de 8	Thème 1 : 40 pied fort Thème 2 : 30 pied faible

- Défi Jonglage à effectuer avant le début de chaque match



➤ **AVANT LE DEFI :**

L'éducateur classe ses enfants du meilleur jongleur au moins bon jongleur.

➤ **PENDANT LE DEFI :**

Les enfants sont par deux avec un ballon, un qui jongle et un qui compte.

➤ **APRES LE DEFI**

**Les éducateurs totalisent le nombre de duels gagnés dans chaque équipe.
L'Educateur du club recevant rentrera sur la tablette FMI dans l'onglet**

« Observations d'après match »

l'équipe qui a remporté le Défi-jonglage ou bien s'il y a eu égalité.

- L'équipe vainqueur du Défi se voit attribuer 1 point.
- En cas d'égalité ou de Défi perdu, chaque équipe ne marque pas de point.
- Aucun point pour les 2 équipes si le Défi n'est pas effectué.

- **A RENVoyer PAR @Mail au District** à l'adresse suivante → secretariat@cher.fff.fr

LE « DEFI JONGLAGE »
Catégorie U13

OPERATION « DEFI JONGLAGE »

Chaque rencontre est précédée d'une épreuve "Défi Jonglage"

Organisation au sein de l'équipe :

Chaque éducateur classe ses joueurs en fonction de leur niveau en jonglage (de 1 à ... X).

Organisation de la jonglerie :

Les éducateurs responsables des équipes forment des couples de joueurs suivant leur niveau de classement

(A1 contre B1 - A2 contre B2 etc...)

Faire le maximum de couples possibles (8 minimum) suivant le nombre de joueurs minimum des équipes (faire participer le maximum de joueurs possible).

Pour chaque journée, chaque couple se mesure sur 2 manches (2 thèmes différents).

EXEMPLE : (1)

Hugo : 40 pieds libres	Loris : 36 pied fort	Hugo : 1 manche	} HUGO VAINQUEUR DU DEFI
Hugo : 30 pied fort	Loris : 10 pied fort	Hugo : 1 manche	

EXEMPLE : (2)

Thierry : 34 pieds libres	Henry : 40 pieds libres	Henry: 1 manche	} PAS DE VAINQUEUR DU DÉFI (Match Nul)
Thierry : 20 pieds faibles	Henry : 8 pieds faibles	Thierry : 1 manche	

A la fin des matches, les enfants viennent communiquer leurs résultats aux éducateurs.

Chaque couple est responsable de son défi. Les enfants se saluent avant et après le défi.

L'équipe vainqueur du défi se voit attribuer 1 point.

En cas d'égalité ou de défi perdu, chaque équipe ne marque pas de point.

Aucun point pour les 2 équipes si le défi n'est pas effectué.

Si une équipe refuse de faire le défi, le mentionner dans la case **"Observation d'après match"**.

LE « DEFI JONGLAGE »

Catégorie U13

